

Paris, le 26 août 2022

## **Intempéries en Corse : les assureurs se mobilisent aux côtés de leurs assurés**

- Les 18 et 19 août derniers, la Corse a été frappée par de fortes intempéries, en particulier des orages et des rafales de vent.
- Dans un arrêté paru au Journal Officiel du 25 août, l'état de catastrophe naturelle a été décrété pour 73 communes de Corse.
- Les assureurs sont fortement mobilisés auprès de leurs assurés : au vu des circonstances exceptionnelles, France Assureurs invite ses membres à étendre le délai de déclaration des sinistres jusqu'au 15 septembre, soit 1 mois après les intempéries et près de 3 semaines après la publication de l'arrêté, bien au-delà des délais prévus dans les contrats.

Après les événements météorologiques de grande ampleur qu'avait déjà connu la France métropolitaine au printemps et au cours de l'été 2022, de violents orages accompagnés de rafales de vent ont durement touché la Corse les 18 et 19 août. Ces intempéries d'une rare violence ont causé plusieurs drames humains : cinq décès et plusieurs dizaines de blessés sont à déplorer. Les assureurs s'associent à la douleur des victimes et de leurs proches.

Dans un arrêté paru au Journal Officiel du 25 août, l'état de catastrophe naturelle a été décrété pour 73 communes de Corse qui ont subi des dommages liés aux inondations et coulées de boue à la suite de ces orages.

Afin d'accompagner au mieux les sinistrés, France Assureurs invite ses membres à étendre le délai de déclaration des sinistres jusqu'au 15 septembre, soit 1 mois après les intempéries et près de 3 semaines après la publication de l'arrêté, au-delà des délais habituels (10 jours pour les catastrophes naturelles et 5 jours pour les autres intempéries).

Après les nombreuses intempéries que subit la France depuis plusieurs mois, les assureurs sont pleinement mobilisés pour accompagner leurs assurés et faire face à l'afflux de déclarations de sinistres. La profession s'engage à tout mettre en œuvre pour faciliter les démarches des assurés et accélérer les procédures d'indemnisation.

**Florence LUSTMAN, présidente de France Assureurs :** « *Ce phénomène météorologique exceptionnel qui a touché la Corse a eu des conséquences dramatiques. Mes pensées vont aux victimes et à leurs familles ainsi qu'à tous les sinistrés. Je tiens également à rendre hommage à toutes les personnes qui se sont mobilisées pour leur venir en aide. Dans ce contexte exceptionnel, j'ai invité les assureurs à prendre les mesures qui s'imposent pour aider les sinistrés en allongeant le délai de déclaration et mettre tout en œuvre pour procéder à l'indemnisation des dommages dans les meilleurs délais.* »

## A propos de France Assureurs

France Assureurs est le nom d'usage de la Fédération Française de l'Assurance qui rassemble 247 entreprises d'assurance et de réassurance représentant 99 % du marché des entreprises régies par le Code des assurances.

L'assurance est au cœur des enjeux de société : à ce titre, France Assureurs a vocation à prendre une part active au débat public. Elle est l'interlocutrice privilégiée des pouvoirs publics, des administrations et des médias sur les sujets liés à l'assurance, en France et à l'international, qu'il s'agisse des questions de prévention, de protection, d'investissement ou d'emploi. Les données statistiques qu'elle centralise et son expertise lui permettent d'accompagner ses membres dans les évolutions du secteur. France Assureurs s'appuie sur un réseau de correspondants dans l'ensemble des territoires français pour accompagner les élus locaux en cas d'événement de grande ampleur ou pour valoriser les métiers de l'assurance ou encore pour relayer les positions du secteur.

« Mobiliser toutes les énergies de l'assurance pour faire avancer la société en confiance » est la raison d'être de France Assureurs.

France Assureurs - Faire avancer la société en confiance est une marque de la Fédération Française de l'Assurance.

---

### Contacts presse

**Jean-Baptiste Mounier**  
jb.mounier@franceassureurs.fr  
+33 (0) 6 76 52 26 55

**Nadiera Mondongue**  
n.mondongue@franceassureurs.fr  
+ 33 (0) 6 79 05 75 04

**Little Wing**  
franceassureurs@little-wing.fr  
+ 33 (0) 6 80 42 51 84

**Fédération Française de l'Assurance**  
26 boulevard Haussmann, 75009 Paris  
Téléphone : +33 1 42 47 90 00 | franceassureurs.fr

**Twitter :** [@FranceAssureurs](https://twitter.com/FranceAssureurs) | **LinkedIn :** [FranceAssureurs](https://www.linkedin.com/company/franceassureurs)